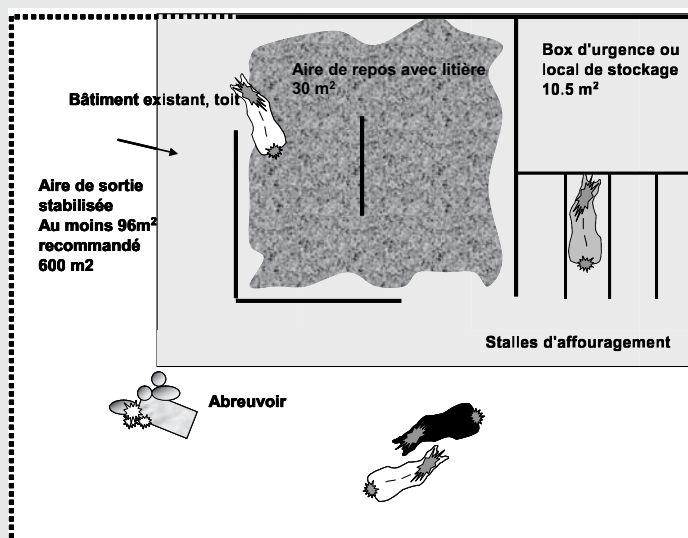


Bureau de conseils

Achat d'une ferme pour détenir des chevaux

Dans l'article du mois dernier, nous avons vu que lors de l'achat d'une propriété pour y détenir des chevaux, il était conseillé d'examiner les possibilités de construire, liées aux lois. Les formations obligatoires pour la détention de chevaux et l'aspect financier sont deux autres éléments très importants à prendre en compte.

Exemple d'une stabulation libre en groupe, à plusieurs compartiments pour 4 chevaux d'une taille de 162 à 175 cm au garrot.



animaux) - les besoins des propriétaires et les restrictions relatives aux lois. Dans la planification, il faut prendre en compte **la forme de la détention** : chevaux en stabulation ou en box avec aire de sortie ; **la méthode de construction** : (construire soi-même ou demander à une entreprise) et les matériaux. Ces points dépendent des **capacités financières**.

Emplacement et infrastructures existantes :

Lors de l'achat d'une propriété, l'existence d'infrastructures est recommandée. Cela évitera d'avoir à demander des autorisations de construire qui sont difficiles à obtenir en Suisse. Le choix de la propriété dépendra alors du mode de détention désiré. Transformer des box en stabulation est tout à fait possible au sens pratique. Toutefois transformer des écuries exige à nouveau des autorisations, parfois longues à obtenir. Dans les deux formes de détention une aire de sortie, dont la stabilisation est également soumise à autorisation, est obligatoire d'après l'Ordonnance sur la protection des animaux. Le terrain disponible doit être suffisamment grand pour le nombre de chevaux. Idéalement on compte 150m² par cheval pour une aire de sortie et 800m² par cheval pour la

Premier obstacle : d'après la nouvelle Ordonnance sur la protection des animaux, il est obligatoire de détenir aux moins deux chevaux. Un deuxième équidé, selon la loi, peut également être un mulet, un âne, un poney ou un bardot. La loi exige en outre les connaissances nécessaires pour détenir des chevaux. Le niveau des connaissances du détenteur va déterminer pour toute personne le nombre de chevaux autorisés. Sans formation préalable dans le domaine des chevaux, une formation est obligatoire pour la détention de plus de 5 chevaux à titre privé et pour la déten-

tion de plus de 11 chevaux à titre professionnel. L'article du mois de novembre rappelait également qu'en zone agricole, la détention de chevaux à titre professionnel est autorisée seulement sous certaines conditions.

Tous ces aspects considérés, reste **la question financière** de loin la plus importante. Une bonne **planification**, tout en gardant une certaine flexibilité, est essentielle. En effet, très souvent la somme prévue est largement dépassée. Il est donc conseillé de prévoir un dépassement d'environ 20% de la

somme initiale. Les dépenses, en plus du prix d'achat, vont dépendre de l'état de la propriété et des infrastructures déjà existantes pour la détention de chevaux. Il est difficile de donner des informations précises sur le prix de construction des écuries. De nombreux facteurs sont variables. Le prix de construction peut ainsi aller de 4000.- à plus de 8000.- Frs. par place pour un cheval.

Trois éléments doivent être réunis : les besoins naturels des chevaux, satisfaits par une garde convenable (loi sur la protection des

surface de pâture. Dans le cas où la pâture doit suffire pour l'affouragement des chevaux, on compte 0.5 à 1 ha., selon l'altitude. D'autres surfaces nécessaires sont à prévoir pour la garde de chevaux, comme le stockage de la paille et du foin, l'emplacement pour le fumier, la fosse à purin ou les bennes, l'emplacement pour les accessoires, la douche, le carré de sable, etc.

Transformer ou construire à neuf ?

Le choix de transformer ou de construire à neuf est toujours une question importante. De manière générale, il est plus facile d'appliquer les concepts modernes dans une nouvelle construction que dans un bâtiment existant avec toutes ses contraintes. En pratique, il est souvent possible de combiner les

diverses manières de construire: mandater une entreprise, utiliser du préfabriqué et mettre soi-même la main à la pâte. Confier l'exécution des travaux à une entreprise, permet d'économiser bien sûr son propre temps, mais c'est une solution plus coûteuse. De plus, des difficultés peuvent surgir, car les artisans ne sont pas toujours familiarisés avec les problèmes et les conditions spécifiques liés au cheval. En

revanche, les écuries préfabriquées sont spécialement conçues pour les chevaux. Leurs fabricants disposent de beaucoup d'expérience et sont prêts à donner de bons conseils. On économise des frais en construisant soi-même. Cela nécessite toutefois beaucoup de temps et des connaissances étendues.

En conclusion

Le choix d'une ferme ou d'une propriété pour y détenir des chevaux ne doit pas être pris à la légère. L'aspect financier, l'emplacement et les structures déjà existantes sont essentiels. Il ne faut jamais oublier enfin que détenir des chevaux chez soi demande un investissement personnel très important.

Sabrina Briefer



La zone agricole (ou plus généralement « hors zone à bâtir ») est réservée en priorité aux agriculteurs, toutefois il est possible pour des particuliers sous certaines conditions d'y détenir des chevaux à titre de loisir.

